

Politique économique

Réponse à une consultation 18.10.2017

Modification de la loi sur l'assurance maladie

economiesuisse salue la modification de la loi. L'adaptation périodique des franchises à l'évolution des coûts est judicieuse, afin que le rapport entre les frais assurés et la franchise reste constant. Les milieux économiques estiment, par contre, qu'une baisse des rabais pour les franchises à option dans le cadre d'une modification de l'ordonnance serait contre-productive, puisqu'elle affaiblirait la responsabilité individuelle des assurés et entraînerait une hausse des coûts dans le système de santé. Aussi soutenons-nous les motions (17.3633 et 17.3637) des deux Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique, qui visent à maintenir les rabais.